

## AVIS PUBLIC

### Adoption du budget 2023 et du programme triennal d'immobilisations

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée Isabelle Dion, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois, que conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*, une séance extraordinaire du conseil municipal, convoquée exclusivement pour l'adoption du budget 2023 et du programme triennal d'immobilisations 2023, 2024 et 2025 se tiendra le mercredi 21 décembre 2022 à 19 h 30, à la salle du Conseil située au 489, chemin Saint-Louis à Saint-Étienne-de-Beauharnois. Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur ces sujets.

Donné à Saint-Étienne-de-Beauharnois, ce 12 décembre 2022.



Isabelle Dion  
Directrice générale et greffière-trésorière

#### Certificat de publication

Je soussignée, Isabelle Dion, direction générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie certifiée de celui-ci aux deux endroits officiels dans la municipalité et sur le site web de la municipalité le 12 décembre 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 12 décembre 2022.



Isabelle Dion  
Directrice générale et greffière-trésorière